



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD*

**Le 27 septembre 2023 à 18h45**

### **PRÉSENTS :**

Madame Geneviève Allaire, directrice  
Madame Karine Santerre, secrétaire  
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste  
Madame Vanessa Laplante  
Madame Krystel Béluse  
Madame Anne-Julie Olivier  
Madame Chantal Langlois, enseignante  
Madame Nathalie Desjardins, enseignante  
Madame Tasha Adams  
Madame Geneviève Gouin, tech. En service de garde  
Monsieur Michaël Bergeron-Vallée

### **1. MOT DE BIENVENUE**

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres.

### **2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE**

Karine étant la secrétaire de l'école a été désignée comme secrétaire du conseil.

### **3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.

### **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La directrice passe en revue l'ordre du jour et propose son adoption.

Adopté par Tasha Adams

**CE23/24-42**



**5. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT**

Tasha propose la candidature de Krystel et elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

**CE23/24-43**

**6. ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT**

Krystel propose Tasha, elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

**CE23/24-44**

**7. NOMINATION REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Les parents proposent, en ordre de préférence, Sophie Lachapelle (responsable des loisirs à St-Édouard), Mylène Lavallée (employée de la bibliothèque municipale) et Claudette membre des Lions.

Genevieve les contactera (toujours par ordre de préférence) pour voir s'il accepterait leur candidature.

**8. DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊT**

Le document a été remis à tous et ils ont tous signé.

**9. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION :**

**9.1 Approbation des règles de régie interne – dépôt | à approuver à la prochaine séance.**

Le document sera envoyé dans la prochaine semaine par courriel aux membres du CÉ. Ils doivent le lire et voteront au prochain conseil.

**9.2 Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ (400\$)**

Comme les années passées, un budget de 400\$ est prévu pour le CÉ. Geneviève Allaire explique aux membres à quoi sert ce 400\$

La direction propose l'adoption du budget de fonctionnement du CÉ.

Adopté par Chantal Langlois.

**CE23/24-45**



### 9.3 Calendrier des rencontres

La direction demande si quelqu'un aimerait que les rencontres se passent une autre journée ou si nous les gardons les mercredis.

Geneviève Guoin préférerait faire les rencontres les jeudis et de débiter à 18h30 au lieu de 18h45.

Krystel propose la nouvelle journée et heure, soit les jeudis 18h30.

Adopté à l'unanimité.

**CE23/24-46**

### 9.4 Activités et sorties éducatives et volets parents – préscolaire 4 ans

La direction nous présente le document avec les sorties prévues pour cette année. Elle passe en révision les activités et le volet-parents en expliquant brièvement aux membres en quoi ils consistent.

Nathalie D. parle des campagnes de financement. Après avoir sondé les élèves, elle et sa collègue, Mélissa Lavigueur, aimeraient que les voyages scolaires se fassent aux 2 ans et qu'une année sur 2 les campagnes de financement servent à faire des activités spéciales (ronde, cinéma, escape room etc.). Elle propose au CÉ d'accepter ce changement.

Accepté par Mickaël Bergeron-V.

**CE23/23-47**

### 9.5 Activité parascolaire – danse –

Nous avons offert 2 choix de parascolaire en début d'année. Soit la course et la danse.

N'ayant eu que 3 inscriptions pour la course, ce parascolaire a été annulé.

Pour le parascolaire danse, la gestion des élèves semble difficile pendant l'activité. Geneviève Allaire a donc communiqué avec la propriétaire du studio de danse pour la conseiller sur la gestion des comportements et surtout pour savoir quelles étaient ses attentes envers les élèves.

Les parents proposent de faire un sondage « ouvert » auprès des autres parents pour savoir s'ils désirent que nous offrons, à tout prix, du parascolaire à l'école. S'il en désire, quelles activités aimeraient-ils avoir pour leur enfant.



**9.6** Nouvelle grille tarifaire du SDG-SDM

Geneviève Allaire nous présente les nouvelles grilles tarifaires pour le service de garde et le service du midi.

Geneviève Guin, nous explique tous les changements et le pourquoi des changements.

La direction propose l'adoption des nouvelles grilles.

Adopté par tous

**CE23/24-48**

**9.7** Les journées pédagogiques au SDG (activités spéciales)

Geneviève Guin aimerait faire venir des contractuels lors des pédagogiques. Elle explique brièvement quelles activités elle prévoit.

Adopté par tous.

**CE23/24-49**

**9.8** Retour des micro-ondes

Étant donné que nous avons tout notre personnel au service de garde, nous pourrions désormais réchauffer les plats au micro-ondes.

**10. AUTRES SUJETS**

**10.1** Formation obligatoire pour les nouveaux membres (cartable + capsules)

Tous nos nouveaux membres ont reçu un cartable avec le document « Volet 2 obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement ». Nous les invitons à regarder les capsules explicatives. Ils retrouveront le code QR de ces capsules à la page 2.

**10.2** Photos scolaires

Cette année, nous avons engagé la firme « BOÎTE BLANCHE » pour les photos. Elles seront prises à l'extérieur si la température le permet et la photo de groupe au gymnase.



### **10.3** Projet éducatif – plan d’action et marketing

L’an passé, nous avons mis à jour notre plan éducatif. Geneviève Allaire nous présente l’arrangement fait par le graphiste.

#### **10.6.1** Caméra de surveillance

La direction dit avoir manqué de temps en fin et en début d’année scolaire pour faire un suivi sur le sujet. Elle mentionne qu’elle fera la demande pour une lumière avec détecteur de mouvement.

Vanessa propose de s’informer si nous pouvons installer des affiches avec la mention « VOUS ÊTES FILMÉ ET/OU SOUS SURVEILLANCE » malgré que nous n’ayons pas de caméra. Le tout dans le but de dissuader les gens aux grabuges/vols.

#### **10.6.2** Mesures de sécurité

L’an passé, un parent s’était plaint de la sécurité des élèves qui marchaient dans le stationnement de l’école. Nous avons demandé aux parents de ne plus passer par le stationnement pour venir à l’école, mais bien par le trottoir. Par précaution, la direction a installé un dos d’âne et une affiche demandant de « ralentir » quand les employés entrent dans le stationnement.

### **10.7** Normes et modalités

Ils sont disponibles sur le site Internet de l’école dans l’onglet « ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES »

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n’y a qu’une personne présente dans le public et elle n’a pas de question.

## **12. TOUR DE TABLE**

- a. Mot du représentant au comité de parents du centre de services scolaire
- b. Information de la présidence du conseil d’établissement  
Aucune information à mentionner



- c. Information des membres du personnel de l'école  
Aucune information à mentionner
  
- d. Information de la responsable du service de garde  
Aucune information à mentionner
  
- e. Information de la direction d'école  
Geneviève Allaire remercie les membres du CÉ de leur implication.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de l'assemblée est proposée par Geneviève à 20h35.

Accepté à l'unanimité

**CE23/24-50**